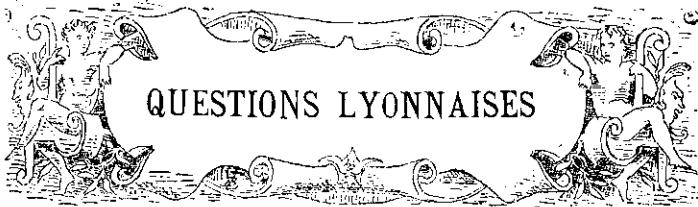


# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



QUESTIONS LYONNAISES

## LE QUARTIER LAMOTHE

Prolongement des avenues Chevreul et Bouchardy

Nous avons déjà annoncé que le quartier de la Guillotière allait être prochainement amélioré par la rectification et le prolongement des avenues Chevreul et Bouchardy, avenues qui se rejoindront à l'intersection de la rue de la Madeleine et de la route de Vienne.

Les formalités administratives sont, en effet, terminées, et tout porte à croire que les transformations seront sous peu menées à bonne fin.

Mais il restera à compléter cette œuvre d'assainissement et d'embellissement par quelques modifications relativement peu coûteuses et dont la nécessité se fait réellement sentir.

Il faudra, tout d'abord, élargir la route de Vienne, à partir du débouché des deux avenues précitées jusqu'aux abords du Moulin-à-Vent, de façon à dégager la circulation qui deviendra rapidement intensive sur cette voie publique, surtout quand les nouveaux tramways qui doivent emprunter le chemin vicinal n<sup>o</sup> 7 ou la grande route de Saint-Ions auront été établis.

D'autre part, le prolongement presque en ligne droite, en un seul tronçon commun, des avenues venant des Facultés s'impose non seulement pour les mêmes raisons, mais aussi pour mieux desservir le quartier de Monplaisir, barré par le chemin de fer de Genève. Ce prolongement, qui rejoindrait le chemin de grande communication de Lyon à Saint-Priest, pourrait aussi être utilisé par une des nouvelles lignes prévues de tramways suburbains.

La réalisation de ce projet pourrait se faire de suite, car le prolongement en question traverse surtout les anciens terrains militaires du fort Lamothe et ne rencontre qu'un petit nombre de mesures sans importance.

Toutefois, en notre siècle si imbu des principes de chinoïseries administratives, ce qui paraît être logiquement facile présente souvent, dans la pratique, des difficultés insurmontables. Il s'agit, pensez donc, de mettre d'accord deux administrations publiques, et on sait combien une telle besogne est ardue!

Pourtant, tout le monde gagnerait à la mise en viabilité de ces terrains improductifs dont on ne tire actuellement aucun parti, l'autorité militaire ne pouvant même pas les utiliser convenablement pour l'instruction des recrues à l'arrivée de la classe.

Nous savons bien que l'idée que nous émettons a déjà été envisagée sous une autre forme par le service de la Voirie et la Municipalité lyonnaise, mais, malheureusement, on n'a pas cherché à trouver un programme définitif pouvant être réalisé dans un avenir relativement peu éloigné.

Nous reconnaissons, évidemment, que toutes les améliorations de quartier ne peuvent se faire à la fois, et il ne saurait être question de négliger les travaux urgents au profit de transformations non indispensables. Cependant, il faut savoir profiter, au moment

opportun, des facilités exceptionnelles que l'on peut occasionnellement trouver.

Or, il semble logique de saisir l'occasion des changements apportés à cette partie de la rive gauche, pour compléter l'œuvre, alors qu'elle peut être entreprise sans grands frais si les services publics intéressés veulent bien s'entendre; la suppression des passages à niveau, qui doit bientôt être réalisée permettra d'ailleurs de compléter ces améliorations par l'établissement de nouvelles communications, par passages supérieurs, en prolongement de certaines de nos voies publiques, entre la ville proprement dite et la banlieue.

SINED.

### A PROPOS DU CONCOURS

#### pour les Grilles monumentales du Parc DE LA TÊTE-D'OR

On se souvient des débats auxquels a donné lieu, au sein du Conseil municipal, la question de la mise au concours des grilles monumentales du parc de la Tête-d'Or, décidée en dernier ressort, en suite du mouvement suscité, dans le monde des architectes, par les propositions premières de l'Administration municipale. Nous avons suivi et exposé ici-même, en leur temps, les phases de cette intéressante question.

Le programme du concours a été signé par l'Administration municipale le 3 novembre dernier et a reçu le 8 du même mois l'approbation préfectorale. Nous ne le trouvons annoncé au *Bulletin municipal officiel* que le 19 novembre. Pour l'étude d'un tel projet et l'exécution des plans, le délai imparti jusqu'au 30 décembre était notoirement insuffisant. Aussi l'épreuve dans ces conditions — par ignorance du concours ou faute de temps — a-t-elle tenté peu de concurrents, puisqu'un seul projet a été déposé. Il porte la devise *Oleum perdidisti*, en français: « tu perds ton huile », c'est-à-dire « tu perds ta peine ».

Loin de nous la pensée de contester la valeur du projet présenté, qui pouvait ne pas avoir à redouter le parallèle avec un plus grand nombre, s'il en avait été déposé; nul ne peut préjuger si d'autres projets auraient été préférés ou écartés; la seule chose que nous voulons retenir de ce fait anormal, étant donné le montant des travaux et l'intérêt du concours en lui-même, c'est la façon défectueuse dont cette mise au concours a été pratiquée; on n'a pu de la sorte atteindre le but essentiel des concours: avoir un choix et se déterminer pour le projet le plus artistique et le mieux approprié à sa destination.

HENRI SOILLU.

### TRAVAUX DU P.-L.-M.

En vue de l'exécution immédiate des travaux ci-après, le Conseil d'administration vient d'ouvrir au service de la voie les crédits suivants:

1<sup>o</sup> 60.470 francs pour l'agrandissement des installations G. V. et P. V. de la gare de d'Anemasse et l'amélioration des conditions du transbordement entre les Compagnies P.-L.-M. et C. E. N. (Chemins de fer économiques du Nord) à ce même gare.

Les dispositions intérieures du bâtiment principal seront entièrement remaniées et ce bâtiment sera allongé d'une travée, côté Collonges. Un bureau spécial P. V. (P.-L.-M.) sera créé en pro-

longement, côté Saint-Gingolph, des quais à marchandises, et le quai couvert actuel sera allongé de deux travées.

Ces travaux seront exécutés sous les ordres de M. Rascol, ingénieur du VII<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi.

2<sup>o</sup> 61.230 francs, pour l'établissement de trois nouvelles voies de service à la gare de Badan-triage. Ces travaux, qui seront exécutés sous les ordres de M. Moser, ingénieur du XII<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi, consistent principalement en fourniture et répandage de ballast.

3<sup>o</sup> 58.000 francs pour l'établissement d'une nouvelle voie de garage paire à la gare de Pouzin (ligne de Robiac au Pouzin).

La nouvelle voie aura 500 mètres de longueur utile correspondant à celle d'un train de marchandises composé de vingt-cinq véhicules avec deux machines. Elle sera branchée sur la voie 2 au kilomètre 641 690 et intercalée entre les voies principales d'Alais et la voie unique de Privas pour éviter tout cisaillement avec cette dernière, ce qui nécessitera toutefois le ripage de celle-ci et des voies de service paires.

L'exécution de l'ensemble de ces travaux occasionnera l'élargissement de la plate-forme et l'allongement du pont par-dessous de 4 mètres avec tablier métallique, situé au 641 k. 52638. Les oignaux et enclenchements seront remaniés. M. Barluet, ingénieur du IV<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Lyon, est chargé des travaux.

### LE MARCHÉ DES FERS EN FRANCE

La situation n'a pas varié pour le marché à la consommation sur la place de Paris et les cours restent à fr. 28 pour les fers marchands et à fr. 29 pour les planchers. A ces prix, on vend assez couramment, sauf cependant pour les planchers qui deviennent d'une vente assez difficile. Les rails neufs en acier sont à fr. 25 les gros rails, fr. 26 les rails de 20 kilogrammes et fr. 28 les rails légers.

L'année qui vient de s'écouler aura marqué, en ce qui concerne spécialement le bassin du Nord, dans les annales de la sidérurgie une date glorieuse. L'année qui commence s'annonce dans des conditions au moins aussi favorables. Il règne, en effet, dans tout le bassin, une ardeur fébrile.

La situation du marché sidérurgique dans la région des Ardennes est excessivement florissante et permet aux industriels d'envisager l'avenir avec une grande confiance.

En Meurthe-et-Moselle, tous les métallurgistes de la région se félicitent de l'année écoulée et sont pleins d'espoir pour l'avenir, la plupart d'entre eux ont leurs carnets d'ordres remplis pour une grande partie de l'année courante.

En ce qui concerne le Centre, il faut espérer que l'année 1900 ne continuera pas comme elle a commencé. La grève des charbonnages paraît actuellement terminée et tout fait prévoir que les avantages accordés par les Compagnies houillères à leur personnel assureront une ère de travail régulier et de prospérité dont la région a grand besoin pour récupérer le temps perdu et mettre au point les livraisons si souvent retardées.

(*Moniteur industriel*).

### AVIS

Nous prions Messieurs les Abonnés de prendre note de la date d'expiration de leur abonnement mentionnée sur l'étiquette d'envoi du Journal, afin de nous faire parvenir en temps utile le montant de leur renouvellement.

Tout abonnement qui n'a pas été dénoncé avant son échéance ou dont les exemplaires ne nous ont pas été retournés, après cette date, continue de droit, et le montant en est entièrement exigible d'avance.



### CLERMONT-FERRAND

MUSÉE

Un concours est ouvert entre les architectes de nationalité française pour la construction d'un Musée à Clermont-Ferrand. Une somme de 200.000 francs sera affectée à la construction de cet établissement.

La durée du concours est fixée à trois mois, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1900.

En conséquence, les projets devront être déposés à la Mairie de cette ville au plus tard le 31 mars 1900, à 4 heures du soir.

Il sera fourni aux concurrents, sur leur demande : 1<sup>o</sup> un plan du terrain à l'échelle de 1 millimètre par mètre, indiquant l'orientation, les voies en bordure et portant des cotes de nivellement, ainsi qu'une note concernant la composition géologique du terrain ; 2<sup>o</sup> un exemplaire du programme à mettre à exécution.

Les projets seront examinés et classés par ordre de mérite par la Commission désignée à cet effet.

Les noms des Membres du Jury seront portés ultérieurement à la connaissance des intéressés.

L'auteur du projet classé n<sup>o</sup> 1 sera chargé de la direction des travaux. Les honoraires calculés à raison de 5 pour 100 lui tiendront lieu de prime.

L'auteur du projet classé n<sup>o</sup> 2 aura une prime de 2000 francs.

L'auteur du projet classé n<sup>o</sup> 3 aura une prime de 1000 francs.

Les projets et pièces à l'appui ne seront pas signés. Ils seront marqués d'une épigraphe et devront être renfermés dans un carton scellé avec étiquette adhésive, indiquant l'objet du concours et portant la même épigraphe reproduite encore sur une enveloppe dans laquelle l'auteur du projet fera connaître ses nom, prénoms, qualité et domicile.

L'enveloppe devra contenir en outre une expédition authentique de l'acte de naissance du concurrent et un certificat établissant qu'il possède la qualité de Français.

Afin de faciliter l'envoi des projets, les dessins en seront présentés en feuilles pliées et contenues avec les pièces écrites, dans un carton de format maniable et aussi peu encombrant que possible.

### GRENOBLE

CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE

Un concours est ouvert, entre les architectes de France, pour la construction d'une église, dans la paroisse de Saint-Joseph, à Grenoble.

Trois prix : 3000, 2000 et 1000 francs, seront décernés aux auteurs des trois projets classés les premiers. Une indemnité de 500 francs sera attribuée à chacun des projets classés quatrième et cinquième.

Les projets devront être déposés le 1<sup>er</sup> mai 1900.

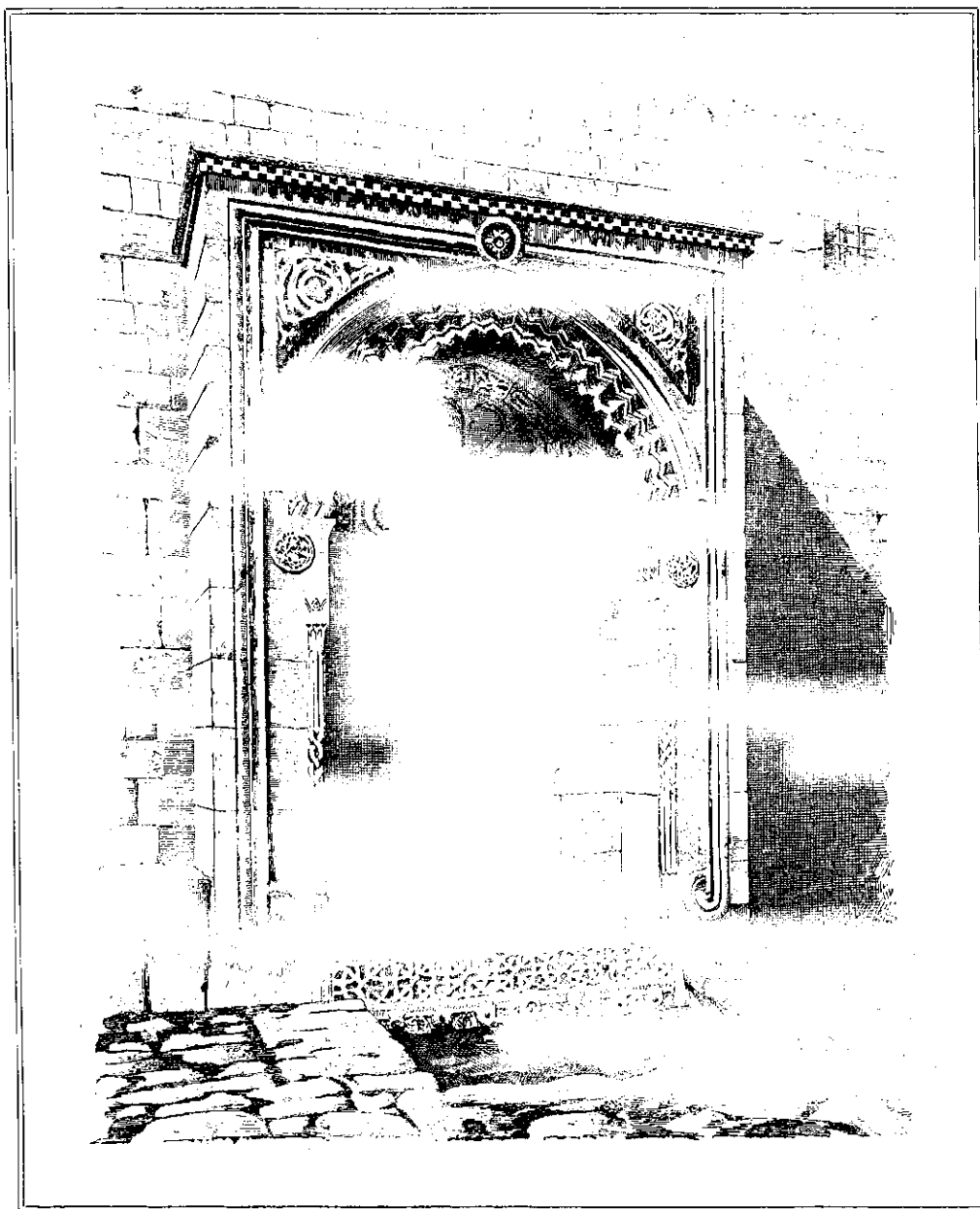
Le programme indiquant les autres conditions du concours pourra être demandé à M. Ginon, curé de Saint-Joseph, ou à Jules Giraud, président du Conseil de fabrique, 5, rue Fourier, à Grenoble.

## Fontaine byzantine, à Jérusalem

Sur l'emplacement du temple de Salomon, dans l'enceinte du *Haram ech-Chérif* (l'enceinte sacrée) s'élève, à Jérusalem, *el Koubbet es Sakhrah* (la coupole du rocher), magnifique édifice généralement connu sous le nom de mosquée d'Omar. Non loin de l'entrée principale de l'enceinte du *Haram*, appelée *Bâb-el-Silsiléh* (porte de la chaîne) est édifiée la très remarquable fontaine byzantine

## AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Tribunal de Commerce de Lyon.** — *Résultats du 2<sup>e</sup> tour de scrutin.* — Election de cinq juges titulaires (fin de mandat en 1901) : MM. DEVERREUX (André), tapissier; GOUVERNE (Auguste), entrepreneur de charpente et menuiserie; PETIT (Henri), commissionnaire en soieries, ROBERT (Jean), agent de change; REY (Alexandre), imprimeur.



FONTAINE BYZANTINE, A JÉRUSALEM

que nous reproduisons. Le *Haram ech-Chérif* est pour les Arabes l'endroit le plus saint de la terre après la Mecque et Médine; son enceinte fut mise par Omar et les Kalifes à peu près dans l'état où on peut la voir aujourd'hui; mais nous ne croyons pas que le précieux document que nous publions soit antérieur aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

L'abondance des matières nous ayant empêché de donner le titre de l'année 1899, dans notre dernier numéro, qui contenait déjà quatre pages supplémentaires, nous avons incorporé ce titre au présent numéro. De cette façon il pourra se détacher et être mis en tête de la collection de l'année écoulée qui sera complétée par la table des matières que nous ferons paraître le 1<sup>er</sup> février.

Election de cinq juges suppléants (fin de mandat en 1901) : MM. PATARD (Jules); CELLE (Jean-Anatole); CHARRON (Louis); MERCIER (Pierre); MAGNIN (Jérôme).

Election de trois juges suppléants (fin de mandat en 1900) : MM. COMMANDEUR (Joseph); PRADEL (Louis); ROBATEL (Tobie).

**Les médailles du travail.** — Parmi les récompenses décernées aux ouvriers et employés par le Ministre du Commerce, nous relevons les noms suivants :

M. Augé, charpentier dans la maison Teste, Moret et C<sup>ie</sup> à Lyon.

M. Burquet, surveillant de la maison Duchez, à Lyon.

M. Lambert, tailleur de pierres, maison Nesmes, à Beaujeu.

**Distinction honorifique.** — M. Germain, directeur de la Société des logements économiques de la ville de Lyon, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration, dit le *Journal des Débats*, mérite de ne pas passer inaperçue. La Société des logements économiques de Lyon, dont M. Mangini, M. Aynard et plusieurs autres notabilités lyonnaises ont pris l'initiative, a fait une œuvre extrêmement intéressante. Elle a construit, dans plusieurs quartiers de notre ville, des maisons contenant plus de 300 logements ouvriers dont pas un n'est vacant, ce qui prouve leur bon marché et leur parfaite adaptation aux nécessités locales. Elle a ouvert, en outre, deux restaurants économiques qui, tout en couvrant largement leurs frais, ont rendu d'inappréciables services aux classes laborieuses de Lyon et servi de modèles à d'autres œuvres analogues. En outre, elle vient de prêter son concours à l'administration universitaire dans des conditions dignes d'être signalées.

L'Université lyonnaise avait besoin de laboratoires conformes aux nouvelles exigences de la science. Ces nouveaux laboratoires, sous le nom d'« Institut chimique », ont été inaugurés le 7 courant. Ils conviennent remarquablement à leur objet, et tout le monde a été frappé de leur installation pratique et simple. Or, ils ont été construits par la Société des logements économiques, « ce qui, comme l'a proclamé le recteur, M. Compayré, a permis de réduire d'un bon tiers les dépenses de construction du nouvel établissement ».

Il est à souhaiter, à tous égards, que la Société des logements économiques trouve des imitateurs, et nous la félicitons hautement de l'hommage éclatant qui vient de lui être rendu dans la personne de celui qui la dirige depuis sa fondation avec tant d'activité d'intelligence, de dévouement et de succès.

**Union architecturale de Lyon.** — Bureau pour l'année 1900 :

*Président*, M. JACQUET ; *Vice-président*, M. MORTAMET ; *Secrétaire*, M. BEUTTER ; *Secrétaire adjoint*, M. MALLET ; *Trésorier*, M. E. IN ALBON ; *Archiviste*, M. DUCLOS ; *Référendaire*, M. PÉRU.

**Bal militaire.** — C'est le samedi 3 février prochain que doit avoir lieu, dans les salons de l'hôtel de Ville, le Bal militaire annuel, que les officiers de l'armée de réserve et de l'armée territoriale donnent en faveur de l'œuvre des petites filles des soldats. Chaque année, la Commission réussit avec plein succès à donner de nouveaux attraits à cette fête à juste titre considérée comme la plus belle de la saison ; les magnifiques salons du Palais municipal sont un cadre merveilleux aux évolutions des amateurs de danses, tandis qu'un concert symphonique et des musiques militaires se font entendre dans d'autres parties de l'hôtel de Ville.

Les cartes sont délivrées au Cercle militaire, 9, rue des Archers, Lyon (cartes de messieurs : 10 fr. ; dames : 6 fr.).

**Le Pont d'Avignon.** — On peut considérer la reconstruction du pont d'Avignon comme absolument certaine. Des instructions viennent d'être données à MM. les Ingénieurs pour revoir des projets précédemment dressés.

**Tramways départementaux.** — *Ardèche.* — La Commission d'études d'un tramway, de Montélimar au Teil, s'est réunie dimanche dernier à la Préfecture de l'Ardèche. Le président de cette Commission est M. Astier, député.

*Isère.* — Par arrêté du 16 décembre 1899, le Préfet de l'Isère a autorisé la mise en exploitation, pour le service des voyageurs et des bagages, de la section de la ligne de tramway de Grenoble à Chapareillan comprise entre Grenoble et Crolles (longueur 16 kil. 937).

— Par arrêté du 15 décembre 1899, le Préfet de l'Isère a autorisé la mise en exploitation : 1° de la section du tramway de Saint-Jean-de-Bournay à Saint-Marcellin comprise entre Saint-Jean-de-Bournay et la gare de la Côte-Saint-André (longueur 17 kil. 993) ; 2° de la section du tramway de la Côte-Saint-André au Grand-Lemps comprise entre la gare de la Côte-Saint-André et la halte du Séminaire (longueur 0 kil. 730).

**Conservation des bois enfoncés dans le sol.** — Un Américain, M. W. L. Dubois, vient d'imaginer un procédé pour la protection des poteaux télégraphiques en bois qui, dans les pays pluvieux, se pourrissent rapidement au ras du sol. Ce procédé, qui tend à se répandre en Angleterre, consiste simplement à entourer la partie du poteau enfoncée dans le sol sur une longueur de 60 centimètres environ, d'une gaine en poterie, analogue à un large tuyau de drainage qui émerge de 5 à 10 centimètres au-dessus du sol. Quand il s'agit de protéger des poteaux déjà en place, cette gaine est faite en deux parties qui s'assemblent dans le sens longitudinal. L'espace resté libre entre la gaine et le poteau qu'elle enveloppe est alors rempli avec un mélange bien tassé de sable et de résine qu'on y introduit à chaud.

## BIBLIOGRAPHIE

**CALCUL IMMÉDIAT DES FERMES DE CHARPENTE** en fer et en bois, nouvelle méthode, par LOUIS DURAND, ingénieur civil des mines, Compagnie de Montrambert.

*Sommaire des matières contenues dans cet ouvrage.*

1° Introduction et considérations générales sur le calcul des fermes de charpente. — 2° Tableau de renseignements pratiques donnant les inclinaisons qu'il convient d'adopter suivant la nature de la couverture, les poids par mètre superficiel de la couverture et de la charpente. — 3° *Série A.* Cette série comprend les fermes de toutes portées à tirants verticaux, contrefiches inclinées et entrain horizontal. *Deux exemples de calcul.* — 4° *Série A'.* Cette série comprend les fermes de toutes portées à tirants verticaux, contrefiches inclinées et arbalétriers inclinés, dites Fermes rigides. *Deux exemples de calcul.* — 5° *Série B.* Cette série comprend les fermes de toutes portées à contrefiches verticales, tirants inclinés et arbalétriers horizontaux. *Deux exemples de calcul.* — 6° *Série B'.* Cette série comprend toutes les fermes de toutes portées disposées comme celles de la série B, mais avec entrain surélevé (fermes rigides). *Deux exemples de calcul.* — 7° *Série C.* Cette série comprend toutes les fermes de toutes portées à contrefiches normales à l'arbalétrier, tirants inclinés et entrains horizontaux. *Deux exemples de calcul.* — 8° *Série C'.* Cette série comprend toutes les fermes de toutes portées disposées comme celles de la série C, mais avec entrains surélevés (fermes rigides). *Deux exemples de calcul.*

Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage très pratique aux personnes dont les études techniques se sont limitées aux premiers éléments de la mécanique et pour lesquelles tout calcul logarithmique est au moins pénible et souvent même inconnu parmi nos lecteurs, un grand nombre amenés à étudier la construction des fermes en bois ou métalliques et se trouvent dès lors embarrassés pour déterminer rapidement les efforts auxquels sont soumises les différentes pièces. L'ouvrage de M. Louis DURAND supprime toutes ces difficultés et permet de calculer les charpentes les plus compliquées avec les seules ressources des mathématiques élémentaires : les formules de cet ouvrage ne contiennent que les données de la question : *espacement des fermes, portée, poids du mètre carré suivant l'inclinaison de la toiture.*

Dans un calcul de résistance des matériaux, toute erreur pouvant avoir de graves conséquences, l'auteur, malgré la simplicité des formules exposées, s'est préoccupé d'établir un contrôle sûr des résultats obtenus ; dans ce but, il a établi pour chaque profil de ferme un *diagramme, toujours*

très simple à construire et qui permet d'obtenir, par une simple mesure directe avec un double décimètre, la valeur des efforts déterminés dans chaque pièce.

Pour recevoir l'ouvrage franco, adresser la somme de 15 francs par mandat poste à l'Administrateur de la Construction Lyonnaise, 4, rue Genti, à Lyon.

Projets. — M. Louis DURAND se charge d'examiner, de rectifier et dresser au besoin tous les projets de charpente fer ou bois, passerelles, ponts en fer, bois ou maçonnerie, planchers, etc., etc.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Rhône.** — 9 janvier. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un Lycée de jeunes filles sur la masse de terrain comprise entre la place Saint-Pothin, la rue Vendôme, la rue Vauban et l'avenue de Saxe. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonnerie, ciment et pierre de taille. Montant des travaux, 717.105 fr. Soumissionnaires : MM. Fessetaud, 16 p. 100. — Tarnaud, 14 p. 100. — Canque, 17 p. 100. — Taton, 17 p. 100 d'augmentation. — Non adjugé. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente en fer et chapente en bois. Montant des travaux, 139.535 fr. Soumissionnaire : M. Lagarde, 40 p. 100 d'augmentation. — Non adjugé. — 3<sup>e</sup> lot. Zinguerie, plomberie et couverture. Montant des travaux, 42.343 fr. Soumissionnaires : MM. Nicolas frères, 5,05 p. 100. — Pétavit et Bénassy, 5 p. 100. — Clément, 4,60 p. 100. — Boussat, 3,50 p. 100. — David, 4,90 p. 100. — Gauthier, 5,75 p. 100. — Adjud., MM. Délogé frères, 6, rue de Fleurieu, à Lyon, 6,25 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Montant des travaux, 129.656 fr. Soumissionnaires : MM. Clermont, 3 p. 100. — Pansu frères, 5,25 p. 100 d'augmentation. — M. Martin, 0,45 p. 100. — Adjud., MM. Gouverne et Cie, à Saint-Cyr au-Mont-d'Or (Rhône), 1,25 p. 100 de rabais. — 5<sup>e</sup> lot. Serrurerie et quincaillerie. Montant des travaux, 75.858 fr. — Soumissionnaires : M. Querand, 2 p. 100. — MM. Guér. — Grobon. — Boyer, prix du devis. — MM. Solle, 0,25 p. 100. — Chuzel, 0,10 p. 100. — Adjud., M. Brizon, à Lyon, 0,50 p. 100 de rabais. — 6<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture et vitrerie. Montant des travaux, 97.445 fr. Soumissionnaires : MM. Tanty frères, 3 p. 100. — Camon, 3 p. 100. — Labasse, 5 p. 100 d'augmentation. — MM. Lesselier, 0,50 p. 100. — Union Lyonnaise, 0,10 p. 100. — Adjud., M. Rey, 1 p. 100 de rabais. — 7<sup>e</sup> lot. Mosaïque. Mont. des travaux, 24.593 fr. — Adjud., M. Mora, 22, rue de Conlé, à Lyon, 0,10 p. 100 de rabais.

**Rhône.** — 9 janvier. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un lycée de jeunes filles. Installation de tout à l'égout et du service d'incendie. Montant des travaux, 32.329 fr. 70. — Adjud., MM. Nicolas frères, 3, cours de la Liberté, à Lyon.

**Loire.** — 6 janvier. — *Préfecture.* — Service vicinal. Cyclindrages à vapeur à exécuter sur les chemins de grande communication et d'intérêt commun pendant six années, de 1900 à 1905 inclusivement. — 1<sup>er</sup> lot. Arrondissement de Saint Etienne. Mont. des travaux, 37.620 fr. Soumissionnaires : MM. Louis Mathieu, 5 p. 100. — Raoul Coutant, 1 p. 100. — Pain Edme, 1 p. 100. — Félix Olivier, 2 p. 100. — Maurice Jonas, 5 p. 100. — Adjud., M. Milamant, à Saint-Etienne (Loire), 9 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Arrondissement de Roanne. Montant des travaux, 51.000 fr. Soumissionnaires : MM. Milamant, 10 p. 100. — Claudius Darcon, 20 p. 100 d'augmentation. — MM. Mathieu Louis, 5 p. 100. — Edme Pain, 2 p. 100. — Jean Ollagnier, 3 p. 100. — Chapuis, 2 p. 100. — Pierre Gauthier, 9 p. 100. — Félix Olivier, 3 p. 100. — Drago et Darcon, 5 p. 100. — Emonet Jean, 3 p. 100. — Adjud., M. Emile Besset, au Creusot (Saône-et-Loire), 17 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Arrondissement de Montbrison. Montant des travaux, 24.960 fr. Soumissionnaires : MM. Mathieu Louis, 5 p. 100. — Raoul Coutant, 1 p. 100. — Milamant, 10 p. 100. — Pain, 10 p. 100. — Olivier, 6 p. 100. — Georges Clavier, 6 p. 100. — Claudius Bourgin, 8 p. 100. — Chapuis, 4 p. 100. — Adjud., M. Jean Emonet, à Sury (Loire), 11 p. 100 de rabais.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Mercredi 24 janvier. — *Mairie de Lyon.* — Services municipaux. Reconstruction des petites serres du parc de la Tête-d'Or. Installation du chauffage. Les constructeurs et les établissements industriels qui désiraient concourir à l'adjudication de ces travaux, lesquels sont évalués à la somme de 52.400 fr., devront déposer à la Mairie centrale (5<sup>e</sup> bureau), au plus tard le 24 janvier 1900, terme de rigueur, leur soumission sous pli cacheté.

Les concurrents devront joindre à leur soumission les certificats et pièces justificatives indiqués par le cahier des charges. Ils devront également y joindre un récépissé constatant le versement à la Caisse municipale, à titre de cautionnement provisoire d'une somme de 5.000 fr.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'hôtel de ville (5<sup>e</sup> bureau).

**Rhône.** — Jeudi 25 janvier, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Reconstruction des petites serres au parc de la Tête-d'Or. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements et maçonneries, charpente en bois, couverts en tuiles, réfection d'allées. Montant des travaux, 81.732 fr. 95. Cautionnement, 8.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente métallique. Montant des travaux, 157.634 fr. Cautionnement, 15.000 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Vitrerie et peinture. Montant des travaux, 43.282 fr. Cautionnement, 4.000 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Zinguerie et fontainerie. Montant des travaux, 10.692 fr. 10. Cautionnement, 2.000 fr.

Les plans, devis, cahier des charges et bordereaux des prix relatifs auxdits travaux, sont déposés à la Mairie de Lyon (bureau des travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Ardèche.** — Lundi 22 janvier, 10 h. — *Mairie de Saint-Alban-d'Ar.* — Captation et adduction des eaux de la source de Vélis. Mont. des travaux, 5.202 fr. 90.

Renseignements à la mairie.

**Jura.** — Jeudi 25 janvier, midi. — *Préfecture.* — Routes nationales et rivières navigables et flottables Baux d'entretien pour une durée de 5 années, du 1<sup>er</sup> janvier 1900 au 31 décembre 1904.

Renseignements : 1<sup>o</sup> à la préfecture (2<sup>e</sup> division); 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Claudet, ingénieur ordinaire, rue Lafayette, à Lons-le-Saunier; 3<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Casset, ingénieur à Dôle, rue Général-Mallet.

**Loire.** — Dimanche 21 janvier, 10 h. — *Ecole des garçons de Violay.* — Construction d'une mairie, d'un bureau de poste et d'un logement de médecin. Terrassements, 541 fr. 70. Maçonnerie et ciments, 16.000 fr. 66. Charpente, 2.360 fr. 35. Menuiserie, 4.730 fr. 09. Peinture, plâtrerie et vitrerie, 4.223 fr. 55. Serrurerie, 2.336 fr. 51. Couverture et zinguerie, 1.786 fr. 45. Somme à valoir, 1.120 fr. 69. Montant général, 33.100 fr. Cautionnement à fournir, 1.200 fr.

Les certificats devront être présentés au visa de M. Duché, agent voyer cantonal en retraite, architecte, cinq jours au moins avant celui de l'adjudication.

Les plans, devis et cahier des charges seront déposés à la Mairie de Violay et au bureau de l'architecte, grande rue de la Croix-Rousse, 47, à Lyon, où on pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et de 3 à 4 heures du soir.

**Loire.** — 30 janvier. — *Mairie de Saint-Chamond.* — Service de la voirie, des bâtiments et des eaux. Adjudication pour trois années, des travaux neufs et d'entretien, de fournitures, etc. 1<sup>o</sup> à 9 heures 1/2 du matin. Travaux de menuiserie. Montant annuel approximatif, 1.000 fr. Cautionnement, 200 fr.; 2<sup>o</sup> à 9 heures 1/2, travaux de serrurerie. Montant annuel approximatif, 800 fr. Cautionnement, 100 fr.; 3<sup>o</sup> à 10 heures, travaux de charpente. Montant annuel approximatif, 800 fr. Cautionnement, 100 fr.; 4<sup>o</sup> à 10 heures, travaux de ferblanterie. Montant annuel approximatif, 600 fr. Cautionnement, 200 fr.; 5<sup>o</sup> à 10 heures 1/2, travaux d'entretien des fontaines et canalisations. Montant annuel approximatif, 8.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr.; 6<sup>o</sup> à 10 heures 1/2, fourniture de combustibles. Quantité annuelle approximative, 180.000 kilogrammes. Cautionnement, 400 fr.; 7<sup>o</sup> à 11 heures, travaux de plâtrerie et peinture. Montant annuel approximatif, 2.000 fr. Cautionnement, 300 fr.; 8<sup>o</sup> à 11 heures, travaux de maçonnerie et terrassements. Montant annuel approximatif, 5.000 fr. Cautionnement, 500 fr.; 9<sup>o</sup> à 11 heures 1/2, travaux de pavage et d'empiècement. Montant annuel approximatif, 10.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr.

Les cahiers des charges et bordereaux des prix sont déposés à la mairie, bureau de la voirie, où chacun pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 2 à 5 heures du soir.

**Saône-et-Loire.** — Dimanche 11 février, 1 h. — *Mairie de Senozan.* — Construction d'un bureau des postes et des télégraphes et du logement de la receveuse. Montant des travaux, 7.065 fr. 45. A valoir, 434 fr. 55. Total, 7.500 fr. Cautionnement, 235 fr. 50.

Renseignements à la mairie.

**Savoie.** — Lundi 29 janvier, 10 h. — *Sous-préfecture de Moutiers.* — Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Saint-Marcel. Construction d'une maison d'école au chef-lieu. Montant des travaux, 11.449 fr. 16. A valoir, 1.173 fr. 54. Total, 12.622 fr. 70. Cautionnement, 572 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Construction d'une maison d'école au hameau de Montfort. Montant des travaux, 10.179 fr. 56. A valoir, 1.043 fr. 41. Total, 11.222 fr. 97. Cautionnement, 509 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Construction d'une maison d'école au hameau de Montmaguy. Montant des travaux, 9.704 fr. 11. A valoir, 994 fr. 67. Total, 10.698 fr. 78. Cautionnement, 485 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

**Ministère de la Guerre.** — Jeudi 25 janvier, 2 h. — *Mairie de Briançon.* — Service du génie. Direction de Briançon. Place de Briançon. Adjudication des travaux à exécuter pour l'entretien des bâtiments militaires et ouvrages de fortification dans la place de Briançon et dépendances pendant les années 1900 à 1905 inclus. A titre de simple renseignement, et sans que l'adjudicataire puisse s'en prévaloir, le public est informé que la dépense moyenne des travaux d'entretien s'est élevée, pendant les trois dernières années, aux sommes suivantes : 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonneries, ouvrages en ciment et en asphalte, pavage et empiècement. Sommes dépensées par an, 35.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Couverture, charpente, menuiserie, ferronnerie, plomberie, pomperie, fontainerie, zingage, poèlerie, fumisterie, peinture, tenture, vitrerie, ameublement. Sommes dépensées par an, 25.000 fr.

Le cahier des clauses et conditions générales et toutes les pièces relatives au marché, sont déposés dans les bureaux du service du génie, à Briançon, caserne B.

**Ministère de la Guerre.** — Mercredi 7 mars, 2 h. — *Mairie de Valence.* — Direction d'artillerie de Grenoble. Place de Valence. Fourniture de 1.000 tonnes de charbon nécessaires pour l'alimentation de générateurs de vapeur de la cartoucherie de Valence, pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1900.

Le cahier des charges indiquant les clauses et conditions de cette fourniture est déposé à la direction d'artillerie de Grenoble et à la cartoucherie de Valence.

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<b>III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Avenue de Saxe, r. Dunois, rue Pierre-Corneille et rue Servient.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie, M. Thibaud, rue Sainte-Hélène, 19; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron, 37; décoration, M. Flachet, rue de Vendôme, 197; peinture, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; sculpture, M. Pierre Devaux, rue Bugeaud, 64. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue du Château, Maison de rapport. M. Jamot.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Desseauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue du Château, angle rue de la Buire. Maisons de rapport. M. A. Lumière.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de la Buire, angle rue de l'Abondance. Maison de rapport. M. Rouchon.</i>	M. Giroud, r. du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Desseauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 98. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de la Buire. Mais. de rap. M. Catinaud.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Desseauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de la Buire. Mais. de rapport. M. Hatton.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Desseauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; charpente, M. H. Gagnieu, rue Magenta, 56. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de l'Abondance. Mais. de rap. M. E. Brizon.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Desseauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de la Méditerranée. Imm. rapport M. Jamot.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Durand, rue Corne-de-Cerf, 112; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 97; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, cours Gambetta, 49; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; plomberie, M. Gautier, rue Ferrandière, 27. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue de la Méditerranée. Imm. de rapport. M. Battistolo.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue de la Méditerranée. Imm. de rapport, M. Durand.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue Raulin. Imm. rap. M. Durand.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue Raulin. Imm. de rap. M. Comte.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue Raulin. Imm. de rap. M. Brizon.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue de Marseille, 49. Maison. M. Deleuze.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de Marseille, 51. Maison. M. Chevrot.</i>	M. Fanton, 101, r. Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Couverture.</i>
<i>Place de Monplaisir, 3. Maison. M. Duc.</i>	M. Rostagnat, 83, r. de la Républ.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Desseauve frères, rue Boileau, 142; pierre de taille, M. Saint-Point, à Trept; menuiserie, M. Fréby, rue Tronchet, 41; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; serrurerie, M. Barbier, rue Molière, 141. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue de Marseille, 88. Maison de rapport. Société en participation.</i>	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 103; menuiserie, M. Lobiotti, rue d'Aguesseau, 3; serrurerie, MM. Bernard et C <sup>ie</sup> , rue du Pensionnat, 6; plâtrerie-peinture, M. Delponce, rue de la Monnaie, 2; pierre de taille, M. James; ciments, M. Elia, cours Vitton, 30; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veillet, cours de la Liberté, 63. — <i>Intérieur.</i>
<i>Chem. des Pins, 33. Usine MM. Bertrand.</i>	M. Rostagnat, rue de la Répub., 83.	Maçonnerie, MM. Paufigue frères, rue Grôlée, 13; charpente, MM. Maire et Cloud, cours Lafayette, 241; serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; zinguerie, MM. Delogé frères, rue de Fleurieu, 6; chauffage, MM. Bouchayer et Viallet, rue Victor-Hugo, 48.
<i>Chemin Quittoud. Maison. M. Kuentz.</i>	MM Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Carteron père, chemin de la Croix-Morlon; plâtrerie-peinture, M. Kuentz, 42, rue de Béarn.
<b>VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue Masséna, angle rue de Sèze. M. Champallier, 27, cours Vitton.</i>	M. Duret, 46, boul. des Brotteaux.	Maçonnerie, M. Chatoux, place Saint-Pollin, 3; pierre blanche, M. Duboin, rue des Docks, 3; charpente, M. Chapel, rue Pérequin; menuiserie, MM. Lombard frères, avenue de Saxe, 270; plâtrerie-peinture, MM. Turcotti et Renard, avenue de Saxe, 72; sculpture, M. Chenevay, rue Vauban, 87. — <i>Intérieur.</i>
<b>HORS LYON</b>		
<i>Longessaigne. Ferme. M. Dupont.</i>	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Duperré; charpente, M. Berue. — <i>Intérieur.</i>
<i>Le Méridien. Villa M Duranson.</i>	M. Fanton, 181, r. Duguesclin.	Maçonnerie, M. Vergnaud, au Méridien; charpente, M. Guérin; menuiserie, M. Barnay; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118. — <i>Intérieur.</i>
<i>Le Méridien. Villa. M. Jacquet.</i>	M. Fanton, 101, r. Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
<i>Saint-Alban, Isle d'Abeau (Isère).</i>	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. J.-P. Chavrier, à Saint-Alban. — <i>Fouilles des tranchées et pose de la conduite principale.</i>

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 5 au 9 janvier.

LYON

Quai Fulchiron et rue projetée. — Maisons de rapports. — Prop., M. Dupont, rue de Vendome, 115. — Arch., M. Delorme, 137, avenue de Saxe. — Entrep., M. Fessetaud, 81, rue Vauban.

SAINT-ÉTIENNE

Rue Bernard-Palissy, 12. — Reconstruction et exhaussement de maison. — Prop., M. Regoussin, 12, rue Bernard-Palissy.  
Rue César-Bertholon, 87. — Reconstruction d'une maison. — Prop., M. Mulatier, 87, rue César-Bertholon.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Lyon. — Société Marlinon frères, 43, rue du Bon-Pasteur. Travaux de bâtiments, plomberie, zinguerie. Dissolution à partir du 1<sup>er</sup> décembre. Liquid. M. Verney, rue de la Bourse, 53.  
Romans. — Société Perdu et Lioud, fab. de chaux et ciments à Barbières. Liquid. M. Perdu, 20 novembre.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

		les 100 kil.	
Cuivre en lingots affiné . . . . .	197 50	1 60	»
— en planche rouge . . . . .	237 50	»	»
— — — jaune . . . . .	190	»	»
Elain Banca en lingots . . . . .	302 50	307 50	
— Billiton et détroits en lingots . . . . .	»	»	»
Plomb doux 1 <sup>re</sup> fusion en saumon. . . . .	49	50	»
— ouvré : tuyaux et feuilles . . . . .	52 50	53 50	
Zinc refondu 2 <sup>e</sup> fusion. . . . .	51	55	»
— laminé en feuilles. Vieille montagne . . . . .	»	»	»
— — — Autres marques . . . . .	»	»	»
Nickel brut pour fonderie . . . . .	500	»	»
— laminé . . . . .	500	»	»
Aluminium brut pour fonderie. . . . .	350	»	»
— laminé . . . . .	»	»	»
Fer laminé 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	29 50	30 50	
Fer à double T, AO . . . . .	»	»	»
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus. . . . .	33 50	34 50	
Mercure. . . . . le kilo	725	750	»

**Les Entrepreneurs** qui éprouvent des difficultés pour le règlement des travaux qu'ils ont exécutés, sont priés de donner leur adresse à M. CALMEL, 22, rue Haxo, à Marseille, qui leur fera gratuitement une communication pouvant les intéresser.

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 22224

VIENT DE PARAÎTRE

ANNUAIRE DU PARLEMENT

Dressé d'après le JOURNAL OFFICIEL

par F. MATHIEU

ET CONTENANT

les Actes des divers Ministères ainsi que les travaux complets et les votes des Sénateurs et Députés en 1898-1899.

1 volume in-8<sup>o</sup> de 400 pages. — Prix : 4 francs.

EN VENTE — A. Rey et C<sup>ie</sup>, 4, rue Gentil. — LYON

SPECTACLES

**Grand-Théâtre.** — Deux reprises fort intéressantes vont assurer les lendemains de *Cendrillon* dont le succès s'affirme à chaque représentation et qui sera rejouée demain, mardi, pour la septième fois ; il s'agit de *Tannhauser*, une des plus belles œuvres de Wagner qui n'a pas été donnée depuis sept ans, et de *Werther*, l'exquise partition de Massenet dont la reprise est fixée au jeudi 18 janvier.

**Théâtre des Célestins.** — Ce soir, la *Porteuse de Pain* ; demain, à la demande générale, irrévocablement dernière représentation de *Demi-Monde*. Après demain, soirée de gala. MM. Coquelin cadet et Le Bargy, les deux réputés sociétaires de la Comédie Française, donneront, avec une excellente troupe, une représentation exceptionnelle. Au programme figurent deux chefs-d'œuvres de caractère bien différent, les *Femmes savantes*, de Molière, et *On ne badine pas avec l'amour*, l'exquise comédie de A. de Musset.

**Casino des Arts.** — La première de la revue : *Ohé les Gones!* a lieu vendredi prochain 19 janvier ; la location pour les six premières représentations vient à peine de s'ouvrir que déjà toutes les loges pour le 19 sont retenues et qu'on est obligé de s'inscrire pour les séries suivantes. Les répétitions se succèdent sans relâche ; on peut être sûr que tout sera au point lorsque le rideau se lèvera.

**Scala-Bouffes.** — Chaque soir, les sœurs Berrys, Troblett dans ses transformations, etc. La *Dame de la Taverne*, opérette très gaie et très moderne, fort bien jouée par toute la troupe.

**Eldorado,** 33, cours Gambetta. — Tous les soirs, spectacle concert avec Miette, la belle chanteuse surnommée la fée de la guitare, puis les Abel et Wœisch, les excentriques les plus extraordinaires que l'on puisse rêver ; le trio talentueux des Fleury-Raybaud, Mas-André, Robert Negrel, etc., etc. Succès aussi de *La Casserolle*.

**Cirque Rancy.** — Tous les soirs, et les dimanches et fêtes en matinées, représentations équestres à grand spectacle. Le merveilleux calculateur Jacques Inaudi ; en quelques secondes et sans le secours de sa mémoire seulement vous donne la solution des difficultés mathématiques les plus compliquées. Il ne veut pas même voir les chiffres, les lui énumérer lui suffit. Inaudi est le phénomène le plus extraordinaire, le plus incompréhensible qui ait été vu, il faut le voir pour le croire, ça tient du surnaturel.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

**VVE A. DEMOLINS,** Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÈS

**PROST ET PICARD à Givors** (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eaux et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

**ARDOISES** pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes à tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

**SABLE.** — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Dragage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravier, Gailloux roulés.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuits et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la C<sup>ie</sup> des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

**CHAUX ET CIMENTS.** — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Trept (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Freymy-Gouy); Chaux des Barbières (Drôme).

PEINTURE & PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

**CHEVROT ET DELEUZE,** 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Lattes suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet), Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CÉRAMIQUE

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES,** fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

**PRODUITS CÉRAMIQUES.** — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées, Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18-20, rue de la Claire LYON-VAISE.



# ARDOISES

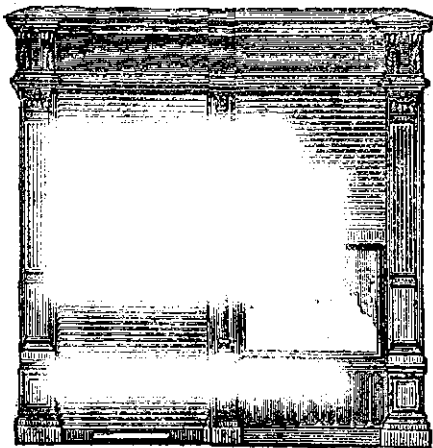
de LABASSÈRE (Hautes-Pyrénées)

## FAVRE FRÈRES

50, 51, 52, quai de Seriz, LYON

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR L'EST ET LE MIDI DE LA FRANCE

DU COMITÉ DES VENTES DES ARDOISES DE LABASSÈRE



### B. GILARDI, Constructeur

9 et 11, rue Bellecombe, près la Gare de Genève, LYON

Téléphone 1-93

Fermetures en tôle d'acier ondulée, nouveau système silencieux à ressorts et à mécanismes.

Fermetures à lames.

Persiennes en fer.

Persiennes en fer et en bois.

Monte-plats. — Monte-charges

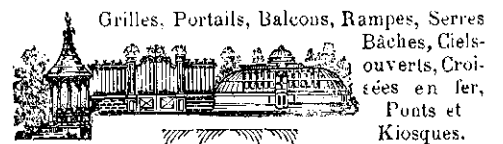
FONCTIONNANT A BRAS ET AU MOTEUR

Monte-charges électriques.

**VOLETS** pleins, brisés en tôle de 2 et 3 millimètres, à prix très réduits.

Envoi franco de plans, devis et renseignements

### SERRURERIE ARTISTIQUE



Grilles, Portails, Balcons, Rampes, Serres  
Bâches, Ciels-  
ouverts, Croi-  
sées en fer,  
Ponts et  
Kiosques.

### MARQUISES, VERANDAHS

Volières, Tonnelles, Clôtures légères, Bordures,  
Enfourages, Piquets fer pour la Vigne.

MEUBLES DE JARDINS ET CAFÉS

### EMILE RAOULX

130, Cours Lafayette, Lyon.

Tarif adressé franco sur demande.



VIENT DE PARAÎTRE

## ANNUAIRE

GÉNÉRAL

du

Commerce de Lyon & du Département du Rhône

Indicateur FOURNIER

FONDÉ EN 1869

ÉDITION DE 1900

Le plus important des Annuaire de Province (Plus de 100.000 Adresses)

Classées méthodiquement par rues, ordre alphabétique et professions

MAGNIFIQUE PLAN EN COULEURS DE LA VILLE DE LYON

Prix : 12 Francs. — Franco : 13 Francs

EN VENTE

AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON, et dans toutes ses Succursales

### MOSAÏQUES DE MARBRE

Romaine et Vénitienne de tous Styles  
pour Dallage

NOUVELLES MARCHES D'ESCALIERS

### Mosaïques Artistiques

Verres spéciaux, Ors et Emaux Vénitiens  
pour Décorations Murales

VOÛTES, PLAFONDS, FAÇADES, ÉGLISES, CHATEAUX  
MUSÉES, THÉÂTRES

Salles à manger, Salles de Billard, Salles de Bain  
Vestibules et Cuisines

Bars, Cafés, Hôtels, Boucheries  
et Similaires.

### BERTIN, QUIARY & C<sup>IE</sup>

BUREAUX : Avenue de Saxe, 223

ATELIERS : Rue d'Aguesseau, 5

TRAVAUX GARANTIS

PRIX MODÉRÉS

Restauration de Mosaïques Ancienne & Moderne